



Réf. lettre : Lettre_mairies.doc

Méry le, samedi 3 mars 2007

Objet : Transfert des cours du samedi matin au mercredi au collège Marlioz

Madame, Monsieur Le Maire

Une démarche de transfert des cours du samedi matin au mercredi matin a débuté au collège Marlioz. Aussi, nous pensons utile d'attirer votre attention, en toute objectivité, sur un certain nombre de faits, et d'interférences éventuels sur le fonctionnement des associations, et les services publics périscolaires dans les communes du secteur.

Les élèves auront des cours le mercredi matin, et peut être délaieront les activités du mercredi après midi. Ils consacreront leur samedi plutôt à la famille. L'impact sur l'offre associative communale, mais également SIVU n'est donc pas négligeable.

Les écoles primaires des communes du secteur fonctionnent toutes le samedi matin (selon le principe du samedi libéré une fois par mois environ). Nous pensons que, là encore, l'impact sur l'organisation des familles, et des communes n'est pas insignifiant.

Nous souhaitons avant tout remettre l'enfant au cœur de notre débat, et il nous a paru important d'attirer votre attention sur ce processus qui verra son issue lors d'un vote en conseil d'administration du collège le 24 avril 2007.



Un calendrier est d'ores et déjà mis en place, et nous organisons une réunion d'information préalable à la consultation des parents le jeudi 15 mars 2007 à 19h45 au collège et à laquelle vous êtes cordialement convié.

Je reste à votre disposition pour d'éventuelles questions concernant le sujet évoqué,
Et vous prie d'accepter, Madame, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Pour l'association, Le président
Jean-Paul FLACHAT